

REGLEMENT DU JEU MCM SUR FACEBOOK
SAISON 2013/2014
ADDITIF N°11

La société LAGARDERE THEMATIQUES organise un jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé « Jeu MCM sur Facebook » dont le règlement doit être complété par additif.

Le présent additif modifie ou complète selon le cas ledit règlement pour la Période de Jeu du 12 mai 2014 à 00h01 au 23 mai 2014 à 23h59.

Les termes utilisés avec des majuscules sont définis dans le règlement.

▪ **pour l'application de l'article 4 :**

Le nombre de participations autorisées par participant pour la Période de Jeu est de 1 (une) par compte Facebook.

- Trouver la bonne réponse au rébus.
- Compléter le formulaire de participation.
- Valider la participation

Le rébus et la bonne réponse correspondante sont détaillés en annexe non disponible par le public avant la fin du Jeu.

▪ **pour l'application de l'article 5 :**

10 participants seront tirés au sort parmi les inscrits ayant trouvé la bonne réponse au rébus et seront déclarés gagnants.

▪ **pour l'application de l'article 6 :**

- détail des lots

- **du 1^{er} au 5^{ème} le gagnant remporte 1 lot « 1 Boîte « Geek » »** d'une valeur unitaire de 14 euros le lot comprend des goodies de différentes marques dont MCM ;
- **du 6^{ème} au 10^{ème} le gagnant remporte 1 lot « 1 abonnement d'un an à « Geek Mag » »** d'une valeur unitaire de 24 euros
Début de l'abonnement mensuel le 11 juillet 2014.

La violation des dispositions du présent additif et de son règlement exposent son auteur à toutes poursuites ou actions qui pourraient s'avérer nécessaire au respect desdites dispositions.